



ACTUALITE DU RESEAU DES CCI



Décret relatif à l'organisation et au fonctionnement des CCI – 27 décembre

La loi 2016-298 du 14 mars 2016 relative aux CCI et aux CMA a introduit un **schéma régional d'organisation des missions (SROM)** conformément aux vœux des instances de CCI France. Un décret était attendu pour en fixer les modalités d'adoption et de mise en œuvre. C'est désormais chose faite suite à la publication du **décret 2016-1894 du 27 décembre 2016** relatif à l'organisation et au fonctionnement des CCI.

Le SROM a pour objet de décrire les fonctions et les missions exercées par la CCIR et celles exercées par les CCI rattachées. Opposable à ces dernières, il devra être adopté avant le 31 juillet 2017.

Le [décret](#) de 27 décembre



La [note](#) d'analyse présentée le 17 janvier aux membres du Bureau de CCI France



Ordonnance de mise en œuvre du CPA dans les chambres consulaires – 19 janvier

Lors du Conseil des ministres du 18 janvier 2017, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et la secrétaire d'Etat en charge du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire ont présenté une ordonnance mettant en œuvre le compte personnel d'activité (CPA) pour les agents des chambres consulaires, tel que prévu par l'article 45 de la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (dite « loi Travail »).

[Ordonnance](#) n° 2017-43 du 19 janvier 2017

[Présentation](#) au conseil des ministres

[Rapport](#) au Président de la République relatif à l'ordonnance



Le réseau des CCI 2017-2021



La [liste](#) des présidents de la nouvelle mandature

La [carte](#) interactive



[« Tout savoir sur le réseau des CCI »](#)



Arrêté relatif à la détermination du nombre de voix des présidents des CCIR à l'assemblée générale de CCI France

[Arrêté](#) du 4 janvier 2017 relatif à la détermination du nombre de voix des présidents des chambres de commerce et d'industrie de région à l'assemblée générale de CCI France.



CCI de France lu dans la presse

- [Article](#) Localtis du 20 décembre : « *L'Assemblée Nationale supprime la coupe de 60 millions d'euros dans le budget des CCI* »,
- [Article](#) Localtis du 5 janvier : « *Réorganisation des CCI : un décret crée un schéma d'organisation pour chaque chambre régionale* »



Les enseignements de la Grande Consultation des Entrepreneurs en 2016



Neuf études compilées, analysées et mises en perspective, le bilan 2016 du baromètre « la grande consultation des entrepreneurs », lancé en 2015 par CCI France et réalisé par OpinionWay, offre une vision de la perception par les chefs d'entreprise des politiques publiques. Le baromètre a mesuré les réactions des dirigeants d'entreprise aux événements dramatiques (attentats terroristes) et à d'autres plus réjouissants (Euro 2016) de cette année, aux décisions inattendues (Brexit, élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis d'Amérique) et à celles plus indévisibles (candidatures à l'élection présidentielle de 2017), et bien sûr, à l'action des pouvoirs publics contre le chômage.

[Téléchargez le bilan.](#)



Présence des CCI au CES Las Vegas

Salon incontournable de l'innovation, des objets connectés et du high tech, le Consumer Electronics Show (CES) réunit depuis 50 ans l'ensemble des acteurs du monde du numérique à Las Vegas. L'édition 2017 qui s'est tenue au début du mois de janvier a réuni plus de 200 000 visiteurs. Le réseau des CCI a accompagné et préparé en amont 150 entreprises à cet événement, grâce à la mobilisation des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Bretagne, Grand Est, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Paris Ile-de-France, Pays de la Loire, PACA.

Promulgation de la loi de finances pour 2017 et de la loi de finances rectificative pour 2016

A l'issue du marathon budgétaire de l'automne, 2 lois de finances ont été promulguées fin décembre 2016 : la loi de finances pour 2017 et la loi de finances rectificative pour 2016.



[LOI n° 2016-1917](#)

du 29/12/2016 de finances pour 2017



[Les principales mesures fiscales pour les professionnels](#)



[LOI n° 2016-1918](#)

du 29/12/2016 de finances rectificative pour 2016

La **première** comportait initialement une baisse de 60 millions d'euros du plafond de TACVAE affectée au réseau des CCI ; **l'examen parlementaire a conduit à sa suppression. Le réseau des CCI bénéficiera par conséquent d'une stabilité de ses ressources fiscales en 2017, conformément à ses vœux exprimés depuis le printemps 2016 et à son action de lobbying auprès des parlementaires.**

La **seconde**, qui ne comportait initialement aucune disposition relative aux CCI, **a finalement intégré une modification du fonds de modernisation et de péréquation des CCI** (augmentation du montant du fonds et révision de certains critères d'affectation) **ainsi qu'une mesure de lissage des taux de TACFE sur 3 ans pour les CCIR qui fusionnent** (cette dernière étant un souhait exprimé par les instances de CCI France).



La [note](#) présentée le 17 janvier aux membres du Bureau de CCI France relative aux deux lois de finances.



ACTUALITE GOUVERNEMENTALE



Expérimentation de la gestion des fonds libres de la taxe d'apprentissage par les Conseils régionaux – 30 décembre

Le décret du 30 décembre 2016 fixant la liste des collectivités territoriales autorisées à participer aux expérimentations prévues aux articles 76 et 77 de la loi « Travail » identifie les deux régions qui expérimenteront à partir du 1er janvier 2017 la possibilité de déroger aux modalités d'affectation des fonds de la taxe d'apprentissage. Il s'agit de la Bretagne et des Hauts-de-France. A l'issue des deux expérimentations, qui se termineront le 31 décembre 2019, chaque région devra adresser un bilan à l'Etat. Le gouvernement devra ensuite remettre au Parlement, avant le 1er juillet 2020, un rapport pour chacune des expérimentations, qui précisera, le cas échéant, les conditions de leur généralisation.

Par ailleurs, sept régions expérimenteront à partir du 1er janvier la possibilité d'entrée en apprentissage jusqu'à 30 ans, au lieu de 25 ans, selon un décret publié au "Journal officiel" : la Bretagne, la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire, le Grand Est, les Hauts de-France, la Nouvelle-Aquitaine et les Pays-de-la-Loire.

Le [décret](#)



L'étude sur l'impact économique de l'EURO 2016- 10 janvier

L'étude sur l'impact économique de l'EURO présentée le 10 janvier, en présence de Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux Sports, et Jacques Lambert, président du comité d'organisation, confirme des résultats satisfaisants pour l'économie. L'EURO a généré un volume d'activité supplémentaire net de 117.150 mois travaillés soit un total de 9.762 emplois équivalent temps plein sur l'année 2016. L'impact fiscal de l'événement est également important puisqu'il a permis de dégager 70 millions d'euros de TVA supplémentaire, 2,2 millions de taxes d'aéroport et 1,7 million de taxes de séjour.

[L'étude sur l'impact des retombées économiques de l'Euro 2016](#)

[La synthèse de l'étude d'impact Euro 2016](#)

[Le communiqué de presse](#)



L'industrie du futur au cœur des filières industrielles – 19 janvier

Christophe SIRUGUE a réuni le 19 janvier, à Lyon, le 6^e comité de pilotage du programme Industrie du futur, à l'occasion de la deuxième édition du Congrès Entreprise du futur. Le secrétaire d'Etat a annoncé le lancement d'un partenariat entre l'[Alliance Industrie du futur](#) et le [Conseil national de l'industrie](#) pour décliner l'industrie du futur dans l'ensemble de ces filières industrielles. L'Etat s'est engagé à accompagner la réalisation, par les filières volontaires, d'un diagnostic approfondi des ruptures technologiques, de l'évolution des modèles économiques, ainsi que des enjeux de formation liés à la diffusion de l'industrie du futur dans chaque filière.

[Nouvelle France industrielle - Construire l'industrie française du futur](#)

Le [communiqué](#)



Parutions de la Direction générale des entreprises (DGE)



[La lettre](#) consacrée aux services à la personne



[Chiffres clés du numérique](#) - Édition 2016



Newsletter du SGMAP - L'actualité de la simplification



Au sommaire :

- Respect des obligations fiscales et sociales
- Le Conseil de la simplification pour les entreprises présente ses travaux à La Haye
- Colloque au Conseil d'Etat
- Les dernières mesures...

[La newsletter](#)



ACTUALITE PARLEMENTAIRE

Principaux textes et sujets programmés à l'ODJ des assemblées pour les prochaines semaines

		
Semaine du 24 janvier	Proposition de loi portant adaptation du code minier au droit de l'environnement	Projet de loi ratifiant les ordonnances complétant et précisant les règles budgétaires, financières, fiscales et comptables applicables à la collectivité de Corse
Semaine du 31 janvier	- Proposition de loi portant adaptation des territoires littoraux au changement climatique - Proposition d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes - Proposition de résolution européenne pour un débat démocratique sur l'accord économique et commercial global (CETA)	Proposition de loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre
Semaine du 6 février	- Projet de loi égalité réelle outre-mer Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes par M. Didier MIGAUD, Premier président de la Cour des comptes	- Projet de loi relatif au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes par M. Didier MIGAUD, Premier président de la Cour des comptes



Projet de loi sur le statut de Paris – 17 janvier

L'Assemblée nationale a adopté le 17 janvier en nouvelle lecture le projet de loi sur le statut de Paris, qui prévoit notamment la fusion des quatre premiers arrondissements de la capitale, et la création de sept nouvelles métropoles (Dijon, Orléans, Saint-Etienne, Toulon, Clermont-Ferrand, Metz et Tours).

Parmi les modifications apportées, les députés ont remplacé par une simple expérimentation la mesure qui prévoit de réduire de 1 000 à 400 m² la surface des projets commerciaux soumis à autorisation préalable à Paris.

Le ministre en charge des Collectivités, Jean-Michel Baylet, a vanté un texte "équilibré", qui "fera avancer la décentralisation et la déconcentration en Ile-de-France".

Le [compte-rendu](#) du débat

Le [texte](#) adopté



Rapport d'information sur les objets connectés - 18 janvier



Un rapport d'information sur le développement des objets connectés a été présenté par les députées Corinne ERHEL (PS, Côte d'Armor) et Laure de LA RAUDIÈRE (LR, Eure-et-Loir) au nom de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale. Après avoir analysé de façon générale le potentiel des objets connectés, et décrit leur écosystème du point de vue de l'offre et de la demande, le rapport analyse l'impact social des objets connectés sur les individus. Les auteurs se penchent ensuite sur la place de la France dans la révolution de l'internet des objets et émettent 20 recommandations.

[Le rapport](#)

[Synthèse](#) des recommandations



Une proposition de loi relative à la vitalité de la démocratie locale et à l'équilibre des territoires – 22 décembre

Au Sénat, le président de la commission des lois et les présidents des groupes centriste et Les Républicains ont déposé le 22 décembre 2016 une proposition de loi visant à "apporter des correctifs" aux réformes territoriales menées ces dernières années. Cette proposition de loi, signée notamment par Bruno Retailleau, président du groupe Les Républicains et Philippe Bas, président de la commission des lois, élargit la compétence des départements en matière de solidarité territoriale et prévoit un programme d'actions permettant un développement équilibré du territoire départemental et une répartition des équipements de proximité. Par cette proposition de loi, les Régions bénéficieraient du transfert de plusieurs compétences de l'Etat en matière d'emploi, d'orientation et d'enseignement supérieur. Enfin, la proposition de loi sénatoriale prévoit "divers ajustements nécessaires au bon fonctionnement des collectivités territoriales" : en particulier, elle assouplit les conditions de mise en oeuvre des délégations de compétences. Les départements pourraient ainsi se voir déléguer la compétence transports scolaires par la Région.

Texte de la [proposition de loi](#)



COLLECTIVITES TERRITORIALES



Vœux de Jean-Michel BAYLET : le bilan des réformes territoriales du quinquennat

Jean-Michel BAYLET, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, a présenté ses vœux le 12 janvier dernier. Ce fut l'occasion de dresser un bilan des réformes territoriales et mesures décidées depuis le début du quinquennat, appelant désormais à la stabilité institutionnelle, fiscale et financière. S'agissant des régions "désormais puissantes" grâce aux fusions, Jean-Michel BAYLET a notamment évoqué la contractualisation établie dans le cadre de la plateforme Etat-région, mais aussi les contrats de plan Etat-région et leur revoyure. Tous les avenants des CPER seront signés d'ici la fin du mois de janvier. Côté départements, le ministre a surtout regretté que la proposition de recentralisation du financement du RSA n'ait pas été "prise au vol" par l'Assemblée des départements de France. Enfin, au niveau du bloc local, Jean-Michel BAYLET a mis l'accent sur les métropoles avec les pactes Etat-métropoles et sur la refonte de la carte intercommunale. Il a indiqué que la carte des zones de revitalisation urbaine (ZRR) sera tout prochainement connue. Le Ministre s'est également dit « heureux » de la signature des premiers "pactes de réciprocité", tel celui élaboré entre la métropole de Toulouse et le PETR Pays des Portes de Gascogne, et des premiers contrats de ruralité : une centaine d'entre eux seraient déjà signés, 300 autres sont "en préparation".

[L'article de Localtis](#)



Vœux des associations nationales d'élus locaux : entre désir d'ajustements et de stabilité

Les cérémonies des vœux des associations nationales d'élus locaux ont rythmé le mois de janvier :

- Les associations du bloc local, Villes de France et Association des Petites Villes de France, le 10 janvier, ont insisté sur la nécessité de rééquilibrer les actions de l'Etat en faveur des territoires urbains non métropolitain.
- Lors de ses vœux le 17 janvier, l'association Régions de France a quant à elle rappelé que les Régions ne veulent pas d'un nouvel acte de décentralisation mais la "consolidation" des grandes évolutions de 2016. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Régions sont désormais pleinement chefs de file en matière de développement économique. A présent, elles souhaitent surtout avancer sur le terrain des "expérimentations", que ce soit sur l'ouverture à la concurrence des TER ou l'apprentissage. La mise en œuvre des SRDEII et la mise en place de la troisième phase du programme d'investissements d'avenir (PIA 3) qui prévoit de doter les régions d'une enveloppe de 500 millions d'euros seront également des chantiers importants.
- Les vœux de l'Assemblée des Départements de France (ADF) du 18 janvier ont permis de préciser que les élus départementaux ne souhaitent pas de nouvelle réforme. Le Président de l'ADF a toutefois demandé de la « souplesse, que ce soit en termes de délégations de compétences, de fusions de deux départements et de relations avec les intercommunalités ».

Les vœux de France Urbaine, de l'AMF et de l'AdCF auront lieu les 24 et 25 janvier.



Vœux de l'APCMA : Volonté de se rapprocher des collectivités – 17 janvier

A l'occasion de la cérémonie des vœux de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) du 17 janvier, le nouveau président, Bernard STALTER, souhaite mettre en place des « démarches coordonnées » et des « partenariats concrets » avec les différentes collectivités territoriales, « qu'il s'agisse des régions, des départements, des communes, des pays ou des agglomérations ». **Il plaide aussi pour le développement de partenariats « avec d'autres réseaux et d'autres structures » (réseaux consulaires, organisations professionnelles, centres de formation d'apprentis locaux...).**

Le [discours](#)



Vote des budgets des Régions : augmentation constatée

La moitié des Régions ont adopté leurs budgets lors de la dernière plénière de l'année, en décembre 2016. Les sept autres Régions adopteront leurs budgets en janvier ou février 2017.

Région	Date d'adoption du budget primitif 2017	Budget primitif 2017	Budget primitif 2016
Auvergne-Rhône-Alpes	15 décembre 2016	3,7 Md€	3,1 Md€
Bourgogne-Franche-Comté	13 janvier 2017	1,5 Md€	1,3 Md€
Bretagne	11 février 2017		
Centre-Val-de-Loire	15 décembre 2016	1,3 Md€	1,1 Md€
Grand Est	16 décembre 2016	2,8 Md€	2,5 Md€
Hauts-de-France	13 décembre 2016	3,4 Md€	3,3 Md€
Ile-de-France	26 janvier 2017		
Normandie	6 février 2017		
Nouvelle Aquitaine	13 février 2017		
Occitanie	2 février 2017		
Pays de la Loire	15 décembre 2016	1,7 Md€	1,4 Md€
PACA	16 décembre 2016	2,4 Md€	2,1 Md€
Corse	Aucune date communiquée		



Adoption des SRDEII : 8 Régions ont respecté les délais de la loi NOTRe

La loi NOTRe prévoyait l'adoption par les Conseils régionaux des Schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) avant le 31 décembre 2016. 8 des 13 Régions métropolitaines ont effectivement adopté leur SRDEII avant cette échéance : Corse, Ile-de-France, Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Bourgogne Franche-Comté. Les 5 autres Régions adopteront leur SRDEII début 2017 : Bretagne (février 2017), Occitanie (février 2017), PACA (février 2017), Hauts de France (mars 2017) et Grand Est (printemps 2017). La Normandie a adopté simultanément au SRDEII son Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI).



Signature d'un protocole de coopération Ile-de-France-Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, ont signé le 12 décembre 2016 le programme de coopération interrégionale Normandie-Île-de-France. Par cet accord, les deux Régions réaffirment la priorité accordée à la Vallée de la Seine et leur volonté commune de renforcer leur coopération pour le développement de ce territoire. Les axes prioritaires de coopération portent notamment sur l'accélération de la modernisation des infrastructures portuaires et ferroviaires. Valérie Pécresse et Hervé Morin soutiennent l'idée d'une fusion de ces ports (Le Havre, Paris et Rouen) et souhaitent initier une réflexion sur la décentralisation de leur gouvernance vers les Régions.

[Le communiqué](#)



Premières signatures des Pactes métropolitains d'innovation

Dans le pacte Etat-métropoles national signé le 6 juillet 2016 à Lyon, l'Etat prévoit de consacrer 150 M€ du FSIL pour les projets innovants des 15 métropoles. Déclinaisons de ce pacte national, 5 pactes métropolitains d'innovation ont déjà été signés depuis la fin de l'année dernière :

Métropole signataire	Date de signature	Crédits d'Etat	Projets phare et thématiques
Nantes Métropole	23 janvier 2017	9,5 M€	Projet alimentaire territorial et MIN (marché d'intérêt national) de demain.
Grand Paris	19 janvier 2017	16 M€	28 projets dans 4 grandes thématiques : transports ; biodiversité, agriculture urbaine et gestion des milieux aquatiques ; lutte contre les nuisances sonores et mise en oeuvre de la transition énergétique.
Toulouse Métropole	13 janvier 2017	8,7 M€	4 projets dans les transports (ex : 3ème ligne de métro)
Montpellier Méditerranée Métropole	5 janvier 2017	7,1 M€	6 projets dans la santé : (deux incubateurs, deux plateformes technologiques, deux projets d'équipements innovants).
Grand Nancy	2 décembre 2016	5,8 M€	Ingénierie systémique ; soutien à la créativité et l'entrepreneuriat ; Institut franco-allemand de cybersécurité pour l'Europe, valorisation du Parc des expositions.
Métropole Rouen Normandie	25 novembre 2016	7,4 M€	3 thématiques : reconvertir les friches pour développer des projets économiques et urbains ambitieux ; porter une ambition nouvelle pour la qualité du cadre de vie ; répondre aux enjeux de la mobilité du XXIème siècle.

« Tout savoir sur le Pacte État-métropoles » 	Le communiqué de presse du Pacte métropolitain d'innovation du Grand Paris Le Pacte métropolitain d'innovation de Toulouse Métropole Le communiqué de presse du Pacte métropolitain d'innovation de Montpellier Méditerranée Métropole Le Pacte métropolitain d'innovation du Grand Nancy Le Pacte métropolitain d'innovation de Métropole Rouen Normandie Le dossier de presse
--	---



ACTUALITE EUROPEENNE



Passage de relais difficile à la présidence du Parlement européen

La première session plénière de l'année 2017, du 16 au 19 janvier à Strasbourg, a été marquée par l'élection, mardi 17 janvier, du nouveau président du Parlement européen. Suite à un scrutin serré nécessitant 4 tours, Antonio TAJANI, prend la tête de l'institution pour la seconde moitié de la législature. Vous trouverez plus d'éléments sur le parcours de cet ancien vice-président de la Commission européenne chargé de l'industrie et des entreprises, puis vice-président du Parlement européen, sous ce [lien](#).

La mi-mandat au Parlement européen entraîne une nouvelle répartition des rôles pour les vice-présidents, questeurs et présidents de commissions thématiques. [Parmi les élus](#), à la vice-présidence, on note la présence de la française Sylvie Guillaume.

La réunion constitutive des commissions parlementaires s'est tenue lundi 23 janvier à Bruxelles. Les députés ont approuvé sans difficulté la liste suivante (cf [document approuvé](#)) qui désigne les membres de ses commissions.

Avant de laisser son siège à son successeur, Martin SCHULZ a défendu son bilan devant la presse européenne ([interview](#) du 13/01/17).



Changements de portefeuille à la Commission européenne

Günther OETTINGER est désormais commissaire au Budget et aux Ressources humaines. Le commissaire européen a obtenu, jeudi 12 janvier, l'accord du Parlement européen pour changer de portefeuille, après le départ de Kristalina GEORGIEVA à la Banque mondiale.

L'actualité sera chargée pour le nouveau commissaire : révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel, préparation du prochain cadre financier pluriannuel, et réforme du système des ressources propres.

Jusqu'à ce que les autorités bulgares désignent leur nouveau candidat et que le président Jean-Claude Juncker lui attribue un nouveau dossier, le Commissaire Andrus ANSIP occupe actuellement, en plus de son actuel poste de vice-président en charge du Marché unique numérique, celui de commissaire à l'Economie et à la Société numériques.



Brexit : Theresa MAY en faveur d'un Brexit dur

Le « hard Brexit » était déjà, depuis l'automne, le scénario qui paraissait le plus vraisemblable à Bruxelles. Dans un long discours, mardi 17 janvier, la première ministre britannique, Theresa MAY, a confirmé ce scénario. « Nous voulons un nouveau partenariat équitable (...) pas un statut de membre partiel ou associé de l'UE, qui nous laisserait à moitié dedans ou à moitié dehors » a-t-elle annoncé. Si Theresa MAY ne veut donc plus du marché unique, elle semble néanmoins préparer le terrain pour un accord bilatéral avec l'UE en indiquant ne pas vouloir que « le Royaume-Uni soit membre de la politique commerciale commune » qui empêcheraient le Royaume-Uni de conclure ses propres accords commerciaux avec d'autres pays.

Cette annonce a le mérite de mettre fin à plusieurs mois d'ambiguïté. « *Le processus est triste, le moment est surréaliste, mais nous avons enfin des annonces plus réalistes sur le Brexit* », a constaté le Président du Conseil européen qui ajoute « les Vingt-Sept sont unis et prêts à négocier après [l'activation] de l'article 50 ».



Le projet STEEEP (Support and Training for an Excellent Energy Efficiency Performance)

Le projet STEEEP (Support and Training for an Excellent Energy Efficiency Performance) vise à accompagner des PME dans la réduction de leur consommation énergétique. Ce projet, coordonné par Eurochambres et dont CCI France est partenaire, est basé sur un réseau de conseillers CCI issus de 10 pays européens, s'adressant à un panel de 600 PME de divers secteurs.

Le projet prendra fin au début de cette année. Il donne lieu, entre autres, à la publication d'une brochure incluant des « success stories » et des « recommandations politiques » qui seront présentées lors d'un événement final intitulé « efficacité énergétique : de la législation à la réalité des PME » qui se tiendra le 31 janvier à Bruxelles.

[Lien vers le programme](#)

Contact

Direction Communication et Relations Institutionnelles

Sylvie ALEGRE – s.alegre@ccifrance.fr – ☎ 01.40.69.39.73 – Port. 06.86.16.34.37

Laure PREVOT – l.prevot@ccifrance.fr – ☎ 01.40.69.37.79 – Port. 06.70.18.19.40

Anna CORLAY – a.corlay@ccifrance.fr – ☎ +32 2 221 04 20 – Port. +32 488 013 446